

### ACTES ENREGISTRÉS AU BUREAU D'ENREGISTREMENT D'ARTHABASKA

Du 27 janvier au 1er février 1919.

Vente — Honorius Fortier à Joseph Désillets, 513-514, Sainte-Victoire et 240, Saint-Norbert, \$4,500, \$2,500 acompte.

Hypothèque — Joseph Désillets à Joseph Roberge, 513-514, Sainte-Victoire et 240, Saint-Norbert, \$1,425.

Vente—Wilfrid Cantin à Alfred Ling, 460a, 3 parties 460 et partie 136, Warwick, \$15,000, \$2,000 acompte.

Obligation—Albéric Lemaire à Mme Ritha Rousseau, 7e et autres, 12e rang, Simpson, \$3,000.

Vente—Edmond Campagna à Freddy L'Heureux, partie nord-est 224 et partie 223, Saint-Paul, \$3,100, dues.

Vente—Joseph Hamel à Corporation Scolaire de Chénier, partie 217, Tingwick, \$700, payées.

Vente—Ernest Roy à Gédéon Caron, 349 et 350, Tingwick, \$6,500, \$4,500, acompte.

Obligation—Gédéon Caron à Alfred Caron, 349 et 350, Tingwick, \$3,000.

Echange—James Henry Muldoon à Wm. Albert Muldoon, 624, Tingwick.

Echange—Wm. Albert Muldoon à James H. Muldoon, sa part sur 754 et autres, Tingwick.

Obligation—Mme Anna Lamy à J. B. Paradis, 577, 578 et 579, Tingwick, \$500.

Obligation—Gédéon Caron à Désiré Caron, 392, Tingwick, \$1,000.

Testament—Mme Marie-Anne Langlois à Joseph L. McNeill, aucun immeuble.

Testament—Mme Odélie Ducharme à Louis Rheault, ½ indivis 904, 819 et 820, Tingwick.

Déclaration de décès de Thomas Smith à Mme Loretta Smith et al, 539, 409 et autres, Tingwick.

Renonciation à la succession Thomas Smith de la communauté de biens entre ce dernier et Mme Loretta Smith, cette dernière renonçant.

Vente—Alfred Fréchette à Emille Rousseau, 7, Princeville, \$650, dues.

Obligation—Polycarpe Laprise à Philippe Lachance, 22a, 21g- et 21h, 8e rang, Stanfold, \$500.

Vente—Nestor René à Henry Durand, partie nord-est 414b, Saint-Norbert, \$500, payées.

Vente—Antonio Langlois à Levasseur et Morin, 1165, 1052 et partie 1051, Tingwick, \$5,000, \$1,000 acompte.

Hypothèque — Georges Marcotte à Théophile Marcotte et ux, partie 411 et autres, Saint-Paul, \$1,500.

Vente—Georges Marcotte à Alfred Dion, partie nord-est 411, Saint-Paul, \$125, payées.

Vente—Georges Marcotte à Donat Gagnon, 335 Saint-Paul, \$6,500, \$2,000 acompte.

Obligation — Oliva Saint-Louis à Louis Edouard Croteau, partie 205 et 206, Bulstrode, \$600.

Vente—Victoriaville Furn. Co. en liquidation à Ls. Pierre Toupin, partie 147 et autres, Saint-Paul \$700, payées.

Obligation—Athanase Dupont à Georges Marcotte, 222, Saint-Paul, \$800.

### RAPPORT DE LA SEMAINE FINISSANT LE 1er FEVRIER 1919

Comté d'Arthabaska

ACTIONS EN COUR SUPÉRIEURE  
La Fonderie de Victoriaville Ltée vs

Léodore Michaud, Saint-Norbert d'Ar., 5281.72.

ACTIONS EN COUR DE CIRCUIT  
Corporation de Victoriaville vs Joseph Chenard, de Victoriaville, \$45.87.

Paul Thibault Enrg, vs Arthur Beau-doin, de Princeville, \$52.60.

Bernard Charest vs Amédée Fournier, fils, de Warwick, \$54.50.

### VENTES PAR HUISSIER

NOTA. — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

O. Vanier, W. S. Bean, 10 février, 10 a. m., 2049 Boulevard Gouin, effets du défendeur, Desroches.

Eliza Saint-Denis, John Dewar, 10 février, 11 a. m., 302a Saint-Valler, Cou-tu.

Atwater Grocery, John McAndrew, -2 février, 11 a. m., 2382 Esplanade, Des-roches.

Enterprise House Furnishing Co., A. Bayard, 10 février, 10 a. m., 2811 No-tre-Dame Ouest, Desroches.

Atwater Grocery, James Madden, 13 février, 10 a. m., 405 Saint-Antoine, Desroches.

### EN LIQUIDATION

Foundry & Machine Co., Ltd., Mont-réal, Vinet et Dufresne, curateurs.

Cie de Meubles Artistiques et Moulures de Montréal Est, Turcotte et Mirrill, curateurs.



**LA CLOTURE DE BASSE-COUR PEERLESS**

La sorte qui endure—en place pour rester et plaire —parce qu'elle dure. Elle a belle apparence et ne bouge pas—"elle reste où on l'a mise". C'est l'amie du marchand. Vous pouvez donner la plus complète des garanties—nous vous y autorisons.

Nous fabriquons cette clôture avec de la broche d'acier "open heart", dont toutes les impuretés ont été éliminées, et dont toute la force et les qualités de durée ont été conservées.

La clôture de basse-cour Peerless est extra forte, solidement galvanisée; elle ne peut ni fléchir, ni rouiller, elle ne perd jamais de sa forme, enclôt à l'intérieur et écarte à l'extérieur, "petits et grands animaux."

**La Volaille Paiera la Dette de Guerre**

La bœlle Peerless maintient les fils aux intersections dans une griffe solide qui ne peut glisser. Comparez-la à toute autre clôture de ferme. La clôture Peerless est fabriquée pour supporter toutes épreuves. Elle est durable.

Remarquez le rétrécissement des espaces dans le bas; pas de planche de bouchage nécessaire en bas. Elle retient les petits poussins et garde les petits animaux à l'intérieur ou à l'extérieur.

**ECRIEZ POUR NOTRE PROPOSITION AU MARCHAND**

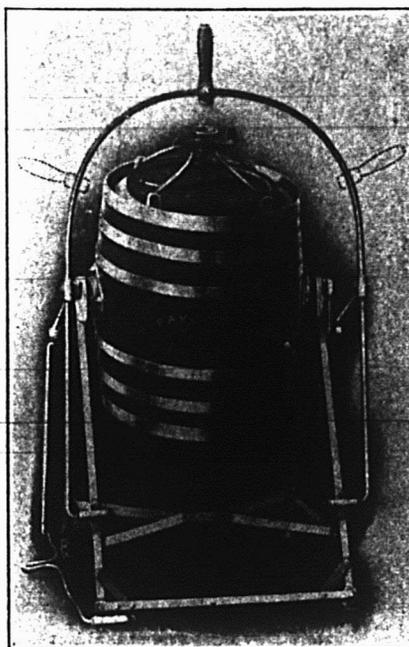
Nous vous montrerons où il y a de grosses affaires à faire pour parcs, pelouses, cimetières, clôtures simples et ornementales, pour fermes, ranches, et tous besoins. Ecrivez pour Catalogue.

Une basse-cour bien clôturée avec la Peerless rapportera de plus gros profits.

**THE BANWELL-HOXIE WIRE FENCE CO., Ltd.**

Winnipeg, Man.  Hamilton, Ont.

## Une nouvelle particularité de la Baratte "Favorite" MAXWELL



et une qui l'a rendue populaire partout où elle est employée — est le

### Levier coudé

Aucune autre baratte n'a ce levier. La poignée peut être ajustée au centre, à gauche ou à droite, là où on la désire, où elle est plus facile à manoeuvrer. La structure est en léger acier rigide avec tourillons boulonnés, et le baril est du meilleur chêne importé avec cercles en aluminium. Se balance sur coussinets à billes et est exceptionnellement facile à manoeuvrer et durable. Une baratte qui se vend d'une façon splendide.

Demandez un catalogue illustré des lignes Maxwell (faciles à vendre) "easy-to-push"

Maxwells Limited, St. Mary's (Ont.)